



Développement local

L'agriculture, au cœur de la dynamique des projets territoriaux

“ **Circuits courts, gestion de l'eau, énergies renouvelables... De nombreux projets fleurissent aujourd'hui dans les territoires. Qui en est à l'initiative ? Pour quels bénéfices ? Le point avec Perrine Vandembroucke, enseignante-chercheuse à l'Isara Lyon.** ”

En quoi l'agriculture est-elle au centre des projets de territoire menés aujourd'hui ?

Perrine Vandembroucke : « A la fin des années 1990 - début des années 2000, on parlait beaucoup de la multifonctionnalité de l'agriculture et des relations entre agriculteurs et habitants dans les territoires périurbains. Aujourd'hui, on parle davantage des enjeux conditionnant la transition des territoires plutôt que des enjeux liés au développement de ces territoires. La différence entre les termes « développement » et « transition », c'est la perspective nouvelle qui apparaît par rapport à un élément externe majeur du XXI^{ème} siècle : le changement climatique. Ce défi de durabilité a un impact direct sur la nature des projets de territoire qui sont menés aujourd'hui, que l'on parle de projets alimentaires territoriaux ou de plans climat-air-énergie. L'agriculture est directement concernée par l'adaptation de ces territoires au changement climatique et est donc au centre de ces nouveaux projets de territoire. »



Perrine Vandembroucke, enseignante-chercheuse à l'Isara Lyon.

Qui se trouve à l'initiative de ces projets de territoire ?

P. V. : « Les projets de territoire émergent à l'initiative de collectifs agricoles et citoyens ou de collectivités territoriales. Certaines démarches comme les projets alimentaires territoriaux sont à l'initiative des collectivités territoriales dans le cadre d'orientations nationales mais la mise en œuvre s'appuie bien sur des projets portés par les agriculteurs, entrepreneurs et habitants de ces territoires. Prenons l'exemple de la relance d'un marché de producteurs sur une commune, projet qui peut sembler

anodin, mais qui renvoie à de nombreux enjeux de redynamisation des bourgs, de liens sociaux et d'approvisionnement alimentaire de proximité dans les territoires ruraux. Relancer ce marché nécessite de mettre autour de la table des élus, des habitants et des producteurs locaux. Ce qui est en jeu, c'est l'envie et la capacité à développer des projets ensemble et c'est là que l'on remarque des différences de dynamiques collectives entre les territoires. »

Quels sont justement les facteurs favorisant l'émergence de projets de territoire ?

P. V. : « Les dynamiques collectives locales dépendent de l'existence de réseaux agricoles ou d'habitants dans les territoires. Dans le Pilat ou les monts du Lyonnais par exemple, il existe un certain nombre de dynamiques collectives qui s'appuient sur des réseaux agricoles forts restés en lien avec des élus et entrepreneurs locaux, ce qui aide à l'affirmation d'une identité collective. La plupart du temps, les réseaux agricoles d'un territoire s'appuient aussi sur des filières dominantes. Par exemple, des territoires à dominance de production laitière se caractérisent par une « ambiance laitière » induisant un climat favorable à la dynamique d'installation et à la création de nouveaux projets de territoire. Mais d'autres territoires comme Biovallée ou la vallée du Diois (Drôme) sont parvenus à créer leur identité collective autrement, notamment avec des projets portés par des néoruraux venus s'installer sur le territoire dans les années 1960-1970. »

A l'inverse, quels sont les éléments qui peuvent freiner ces projets de territoire ?

P. V. : « Dans certains territoires, les liens d'interconnaissance se sont dissous. Cela se caractérise par un éloignement géographique des agriculteurs et des exploitations de plus en plus grandes induisant plus de travail et moins de disponibilité pour s'engager. Il peut aussi exister des conflits d'intérêts entre les agriculteurs en place et de nouveaux habitants arrivés plus récemment qui n'entrent pas en relation. C'est le cas de communes pé-

riurbaines qui ont vu leur population augmenter très fortement en peu de temps sans s'appuyer sur un réseau de proximité fort. L'enjeu dans ces territoires est de reprendre le dialogue, apprendre à se connaître pour sortir d'une logique de méfiance réciproque. Les circuits courts par exemple peuvent favoriser la reconnexion entre les habitants. Attention néanmoins : se lancer directement dans un projet de territoire sans avoir repris le dialogue présente le risque que chacun finisse par se replier sur ses intérêts individuels. »

Quels bénéfices peuvent représenter les projets pour les territoires ?

P. V. : « Les collectivités territoriales sont là pour catalyser les dynamiques locales mais tout le monde peut tirer bénéfice des projets de territoire. Le premier bénéfice est la construction d'une valeur collective : l'idée qu'en faisant ensemble, on peut générer quelque chose à léguer aux générations futures. Les projets d'adaptation aux nouveaux enjeux liés au changement climatique sont particulièrement intéressants. Ils permettent d'inscrire le territoire dans une dynamique à moyen et long terme et d'offrir une plus grande résilience des systèmes. Dans le Pilat par exemple, un groupe d'agriculteurs est mobilisé, en lien avec le parc naturel régional, sur le développement de modes de pâturage innovants qui permettent à la fois d'améliorer leur autonomie fourragère et dans le même temps de révaloriser des pâtures pentues en déprise et entretenir un paysage favorable à la biodiversité. Ce type de projets peut se révéler très positif ! »

Propos recueillis par Pierre Garcia



Les agriculteurs sont souvent à l'initiative ou impliqués dans des projets de développement sur leur territoire. Ils participent ainsi à l'économie et à la dynamique locales.

VALLÉE DE LA DRÔME / Créée par des agriculteurs, l'association Compost'et moi a impulsé une dynamique pour construire une plateforme de compostage territoriale. Le projet est désormais entre les mains de la communauté de communes du Val de Drôme (CCVD).

Agriculteurs et collectivités, main dans la main pour valoriser des déchets

L'idée de créer une plateforme pour valoriser les effluents d'élevage en les compostant avec d'autres déchets organiques est née en 2014. Deux collectifs d'agriculteurs, la Cuma Vitipintabac d'Aubenasson et l'association Agri Aouste Propre, qui gère une aire de lavage des pulvérisateurs à Aouste-sur-Sye, en sont à l'origine. « Agri Aouste Propre réfléchissait à créer une aire pour nettoyer les épandeurs à fumier et un lieu pour le compostage. De son côté, Denis Permingeat, président à l'époque de la Cuma, souhaitait transformer son fumier en granulés » se souvient Laurent Faure, président d'Agri Aouste Propre et aujourd'hui vice-président de l'association Compost'et moi. « Nous avons alors mené des essais de compostage avec la chambre d'agriculture de la Drôme, en testant différents mélanges avec des déchets verts broyés en provenance de déchèteries, des draches de la cave Jaillance... » poursuit Laurent Faure. Les résultats sur les cultures sont concluants. Le compostage permet également de transformer les effluents d'élevage en produits fertilisants normés, dont l'usage, d'un point de vue réglementaire, est simplifié. Rapidement, le projet fait des émules sur le territoire. C'est ainsi que l'association Compost'et moi voit le jour en 2017. Elle réunit plus de 80 agriculteurs, la cave Jaillance, des entreprises de transformation végétale et d'espaces verts et deux collectivités : la communauté de communes Crestois Pays de Saillans (CCCPS), sur le territoire de laquelle l'idée a émergé, et la CCVD. Une première étude* de faisabilité est réalisée en 2018. Elle confirme l'intérêt de cette plateforme de compostage.



Jean Serret, président de la CCVD.

« Notre rôle : booster le projet »

Depuis, la CCVD a repris le dossier, la majorité des agriculteurs intéressés se situant sur son territoire. Pour Jean Serret, son président, la collectivité a tout à y gagner : entrer dans un processus de gestion vertueuse des déchets, créer une richesse à partir de déchets verts et d'effluents d'élevage et lutter contre le réchauffement climatique. « Nous sommes dans l'écriture d'un plan climat-air-énergie territorial. En compostant les déchets verts, nous pouvons réduire l'empreinte carbone sur le territoire », résume le président. Il souligne aussi l'intérêt environnemental des granulés fabriqués à partir de compost : « Ils permettent de doser plus finement ce qui est apporté au sol et donc de limiter l'impact des nitrates dans

les eaux de ruissellement et la nappe phréatique ». Jean Serret voit aussi dans l'apport de compost un moyen d'augmenter la capacité de rétention des sols et donc de limiter les dégâts liés au ruissellement lors des gros orages. « Ce projet est au carrefour des préoccupations de la collectivité et des agriculteurs. Notre rôle en tant que communauté de communes, c'est de booster les choses, d'organiser, de trouver les financements, de réfléchir au mode de gestion », détaille le président, qui reconnaît : « Ce projet n'aurait pu émerger sans les agriculteurs ». Aujourd'hui, il compte sur la profession pour poursuivre aux côtés de la CCVD l'effort collectif contre le réchauffement climatique. La synergie entre agriculteurs et collectivité semble en tout cas bien engagée avec le projet Compost'et moi. ■

S. Sabot

* financée par le programme Leader et l'Adem.

EN BREF /

6 000 tonnes de déchets verts, 12 000 t d'effluents d'élevages, 1 200 t de draches viticoles et 2 000 t de déchets en provenance des entreprises pourraient être valorisés sur la plateforme de compostage. Le président de la CCVD souhaiterait voir aboutir ce dossier sous trois ans. Pour l'instant, la CCVD affine les aspects économique, technique et juridique, qui seront examinés par le comité de pilotage auquel participe la CCCPS et la chambre d'agriculture. ■

LYCÉE AGRICOLE DE RESSINS /

Un véritable écosystème local



Le lycée agricole de Ressins accueille sur son site plusieurs équipements territoriaux.

Basé à Ressins (Loire), le lycée agricole privé Etienne Gautier accueille cinq cents jeunes de la 4^{ème} au BTS. Mais ce qui fait la spécificité de l'établissement, ce sont les multiples projets de territoire qui se greffent autour de lui. Intégré à une ferme de 180 ha, il dispose de plusieurs troupeaux en bovin lait, caprin et ovin viande. Il possède également plusieurs ruches, une quinzaine de chevaux et une porcherie produisant 1 700 porcs par an. En collaboration avec six agriculteurs locaux, un atelier de transformation a été construit sur le site en 2007 dont l'usage est partagé. Les produits transformés sur place servent à alimenter le restaurant scolaire et le magasin de vente en circuit court. « Ce magasin est un lieu accessible à tous qui permet de fédérer l'ensemble du territoire. Il est situé au cœur du lycée et est ouvert du lundi au samedi. Il abrite également un dépôt vente de fruits et légumes et de vin de producteurs locaux », explique le directeur du lycée, Franck Roussier.

Plusieurs équipements territoriaux sur le site

Membre d'une Cuma de quatorze agriculteurs, la ferme du lycée sert par ailleurs d'entrepôt pour le matériel agricole. Une aubaine pour les élèves, dont l'intégration au fonctionnement du site fait pleinement partie de leur formation pédagogique. « Durant les temps périscolaires, les élèves peuvent se rendre sur la ferme et échanger avec les professionnels. Le week-end ou pendant les vacances, ils font des permanences pour donner un coup de main avec les animaux ou au magasin », raconte Franck Roussier. Ancré dans son époque, l'établissement dispose par ailleurs de 2 ha destinés à faire travailler les élèves sur du maraîchage bio en permaculture. « L'idée est que les élèves voient différents types de production pour pouvoir choisir plus tard celle qui leur correspond le mieux. Ce projet n'a évidemment pas vocation à faire concurrence aux producteurs locaux », précise le directeur. Une philosophie pensée par et pour les acteurs locaux qui, au fil des années, a fait de l'établissement l'épicentre de la plupart des équipements territoriaux. Construit il y a 25 ans, le gymnase est par exemple utilisé par les élèves et par plusieurs associations sportives locales. Plus récemment, l'établissement a également accueilli un méthaniseur fonctionnant à l'aide de déchets verts d'agriculteurs locaux. Il permet d'alimenter une partie du réseau de chauffage du lycée et de réinjecter de l'électricité verte dans les réseaux. ■

Pierre Garcia

CAS D'ÉCOLE / A Valvignères (Ardèche), le Gaec viticole du Mas d'Intras traite ses eaux usées via une station à filtre de roseaux. Ce système profite à la collectivité puisqu'il assainit également les eaux domestiques des habitations du hameau. Un projet collectif où une exploitation agricole se trouve au cœur du dispositif. Explications.

Une exploitation permet de créer un système collectif de traitement des eaux agricoles et domestiques

C'est une station d'épuration peu banale qui a vu le jour, en 2014, à Valvignères. Alliant les besoins agricoles et domestiques, ce système a aujourd'hui fait ses preuves. A l'origine du projet ? « Nous avions besoin de trouver un système pour le traitement des effluents de la cave », raconte Sébastien Pradal, associé à Denis Robert depuis 2005 à la tête du Gaec viticole du Mas d'Intras. « Pour autant, un système à boues activées classique aurait été trop onéreux. Nos voisins, qui ont des gîtes, avaient également une problématique de traitement des eaux usées. Peu à peu a émergé l'idée de trouver une solution commune, la moins chère possible. » Accompagnés par la mairie, ils optent finalement pour une station à filtre de roseaux, s'inspirant d'une expérience de la vallée de l'Eyrieux.



Sébastien Pradal, vigneron, s'occupe de la station à filtre de roseaux de son hameau à Valvignères. Moins onéreux qu'un système de traitement à pompe, la phyto-épuration répond aux besoins agricoles et domestiques.

pour un total de 70 000 euros". Le Gaec a aussi investi 11 000 euros hors taxes dans un système de prétraitement de ses effluents. « Le projet a bénéficié de subventions de l'Agence de l'eau et du

Département de l'Ardèche à hauteur de 66 %. La mairie a quant à elle racheté le terrain sur lequel la station a été construite et l'a mis à disposition de l'ASL via un bail emphytéotique de 80 ans. »

Un système en trois étapes

Concrètement, le traitement des eaux usées se réalise en plusieurs étapes. « On fait d'abord un pré-traitement des effluents de la cave, via une cuve tampon de 5 000 litres² dans laquelle est envoyé de l'air pour diminuer la charge polluante, explique le vigneron. Puis intervient une phase de décantation par gravité dans une seconde fosse. Cela permet d'ôter les plus grosses boues, que l'on épand tous les 18 mois. » Dans un second temps, les eaux sont acheminées vers la station d'épuration où elles rejoignent celles des habitations. Elles sont filtrées par un dégrilleur manuel avant d'accéder au premier étang de la station. Divisé en trois bassins de 18 m², cet étang est rempli de roseaux et de graviers ; les roseaux disposent d'un système racinaire dense qui améliore l'oxygénation, et les rhizomes servent de support aux bactéries qui dégradent les eaux usées. Ces eaux sont ensuite acheminées vers un second étang placé en contrebas, également composé de roseaux et de

graviers plus fins. Troisième étape : les eaux ainsi épurées ressortent dans un bassin de dissipation avant de repartir dans la nature.

Quid de l'entretien ?

Côté entretien, « il faut se rendre sur la station une fois par semaine minimum pour actionner des vannes et alimenter les bassins, voire deux fois en saison (du début de l'été à mi-octobre), indique Sébastien Pradal. Il faut aussi couper les roseaux une fois par an, et faire un curage tous les dix ans environ. Un organisme externe effectue deux contrôles annuels ». Des tâches peu contraignantes par rapport aux avantages : « C'est un système peu cher, écologique, qui ne nécessite aucune alimentation d'énergie, estime-t-il. La station s'intègre bien au paysage, et n'émet pas d'odeur. » Un cas d'école, qui pourrait en inspirer d'autres ! ■

Mylène Coste

1. 40 000 euros pour la station et 30 000 euros pour le réseau.
2. Le volume d'eaux usées en période de pointe est estimé à environ 2 500 l / jour.